

Classe : première ST2S

Discipline : géographie

Proposition de progression :

1. « Les Territoires de la France en Europe »
2. « Dynamiques de localisation des activités et des populations en France »
3. « Les nouveaux territoires de l'aménagement en France »

Cet emboîtement de la plus petite à la plus grande échelle permet :

- d'observer les dynamiques à l'œuvre à l'échelle européenne avant d'en constater ensuite certains effets sur les territoires français
- de poser d'entrée de jeu l'UE comme un acteur de l'aménagement des territoires en France que l'on retrouvera dans la suite du programme
- d'envisager dans les deux premiers thèmes les principales mutations des territoires français avant de présenter dans la troisième partie du programme les acteurs qui tentent d'encadrer ces mutations et d'en pallier les éventuelles conséquences négatives.

Thème : Les nouveaux territoires de l'aménagement en France

Sujet d'étude : Une région française

On propose ici de traiter le sujet d'étude comme une étude de cas précédant la question obligatoire.

Principales notions à aborder dans le traitement du sujet d'étude :

Région, décentralisation, aménagement des territoires, compétences, acteurs, identité régionale.

Proposition pour la mise en œuvre du sujet d'étude :

- support : le site internet du conseil régional du Limousin (<http://www.cr-limousin.fr>)
- objectifs : 1) mettre en valeur un acteur important de l'aménagement des territoires, la région 2) proposer aux élèves un premier décryptage d'un exemple de stratégie de communication d'une région afin de les amener à porter un regard critique sur ce type d'information.

Le travail peut être initié autour de deux éléments principaux :

- 1) l'analyse du logo de la région Limousin (le conseil régional lui consacre d'ailleurs une rubrique entière de son site et propose de le télécharger sous plusieurs formats informatiques, preuve de la volonté de diffuser à travers cet élément une certaine image de la

région).



Trois éléments constitutifs de ce logo peuvent être analysés avec les élèves :

- une feuille : on met ici l'accent sur le patrimoine naturel du Limousin, « pays de l'arbre et de l'eau » d'après le conseil régional. Le fond vert sur lequel se déploie le logo va dans le même sens.

- le côté gauche de la feuille se décompose en un dessin plus géométrique composé d'une série de petits carrés dont l'aspect introduit une certaine modernité dans le logo, contrebalançant ainsi le graphisme plus traditionnel de la feuille.

- enfin, un « L » rouge illustre le dynamisme de la région (dynamisme démographique notamment d'après le contenu d'autres pages du site).

La région cherche donc ici à se donner une image de marque mêlant vitalité, modernité et respect du patrimoine naturel. Cette volonté du conseil régional est à mettre avec les élèves en vis-à-vis de la situation socio-économique réelle du Limousin par exemple à partir d'une carte des technopôles français afin de montrer que le Limousin n'est pas la région la mieux placée pour l'innovation technologique, ou à l'aide de statistiques sur les soldes naturel et migratoire de la région.

2) le visionnage du début d'une vidéo présentant l'action du conseil régional (http://www.cr-limousin.fr/article.php3?id_article=1232&id_document=1045). A l'aide du travail déjà effectué sur le logo, les élèves peuvent rapidement retrouver deux thématiques fortes de la communication de la région : la mise en valeur d'un environnement préservé (le paysage de la première séquence) et une modernité apparente (la représentation stylisée de la carte de la région avec notamment une figuration du réseau routier qui évoque davantage un réseau informatique que le goudron des nationales limousines). On peut ensuite repérer un nouvel élément, la mise en valeur de l'action du conseil régional à travers :

- la place centrale accordée au siège du conseil régional dans la carte du Limousin qui semble ainsi être le principal pôle décisionnel et de diffusion du dynamisme de la région.

- le commentaire qui souligne la modernité de l'institution régionale, son rôle dans le développement limousin, et en énumère les compétences

- la suite de la vidéo qui montre les différents champs d'action de la région

A ce moment de l'activité, on peut tirer les principales conclusions qui amorceront le chapitre :

- au-delà de l'Etat, il existe d'autres acteurs publics qui ont un rôle dans l'organisation de l'espace : phénomène de décentralisation.

- les compétences de ces nouveaux acteurs sont étendues et concernent notamment l'aménagement et le développement des territoires.

- les régions tentent de se faire connaître et de se valoriser auprès des citoyens par un certain nombre d'actions de communication.

- elles contribuent ainsi à définir une identité régionale, même idéalisée.

On peut ensuite continuer l'exploration du site avec les élèves afin de définir les principales compétences de la région et d'observer quelques-unes de ses réalisations concrètes en termes d'aménagement. Pour conclure et nuancer le propos, on peut cependant souligner à l'aide de quelques indicateurs la relative modestie du dynamisme économique limousin malgré les efforts des acteurs locaux.

Autre piste de réflexion possible : partir des sièges de conseils régionaux comme symboles d'un nouveau pouvoir, parfois sur-affirmé (ex. : siège du conseil régional de Languedoc-Roussillon à Montpellier).

Principales notions à aborder dans le traitement de la question obligatoire :

Décentralisation, nouveaux territoires, intercommunalité, pays, communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaines, région, compétences, aménagement, territoire, acteurs, conflits, développement durable.

Proposition de plan pour le traitement de la question obligatoire :

Problématique : quels sont les nouveaux acteurs de l'aménagement des territoires en France ?

I) L'apparition de nouveaux acteurs

- on pourrait commencer par un rappel très bref de l'existence de découpages administratifs anciens (communes, départements), par exemple à l'aide de cartes montrant leurs délimitations à l'époque où ils ont été créés, puis mettre en valeur par contraste l'émergence de nouvelles entités territoriales. Cela peut par exemple se faire de manière concrète et proche des élèves en utilisant la fonction du site de l'observatoire des territoires (<http://www.territoires.gouv.fr/zonages/>) qui propose pour chaque commune française - par exemple celle du lycée - la liste des groupements de communes auxquels elle appartient et une cartographie de ces différents groupements.

- les différents types de nouveaux territoires étant ainsi listés, on peut ensuite faire émerger à partir de ces quelques exemples leurs caractéristiques communes : ce sont des groupements de communes qui ne respectent pas forcément les limites administratives anciennes comme les départements, leur forme est différente selon notamment que l'on se trouve en milieu rural ou en milieu urbain. Ils naissent de la volonté des acteurs locaux fédérés autour d'objectifs partagés et sont dotés d'un exécutif élu directement ou indirectement. On est donc dans des logiques de proximité, de projets communs élaborés à l'échelle locale, et plus dans une logique d'application de politiques décidées à l'échelle nationale.

- ces nouvelles formes d'organisation du territoire impulsées par une série de lois de la fin des années 1990 (lois Pasqua, Voynet, Chevènement) sont aujourd'hui un réel succès : près de 9 Français sur 10 vivent dans une commune adhérant à au moins une forme d'intercommunalité.

II) Ces nouveaux territoires sont des acteurs de l'aménagement

- on étudie tout d'abord les compétences des différents types de nouveaux territoires. Pour éviter une présentation trop aride, il semble indispensable de recourir à l'étude de cas concrets, par exemple celle d'une réalisation dans lesquels plusieurs collectivités locales sont impliquées à des degrés et dans des domaines divers, ou celle d'un service rendu à la population en montrant quelle entité territoriale intervient et à quel niveau (ex. : organisation des transports publics qui relève à la fois des communautés d'agglomération ou urbaines, du département et de la région). On soulignera que le développement durable est un des objectifs fixés à ces nouveaux territoires, en particulier les pays.

- cette étude permet ainsi de souligner 1) le transfert de compétences opéré entre l'Etat et les collectivités locales mettant ainsi en valeur une logique de décentralisation 2) les compétences des nouveaux territoires dans le domaine de l'aménagement.

- mais la multiplicité de ces nouveaux acteurs entraîne parfois des divergences de vue entre eux. De même, les collectivités locales peuvent entrer en conflit avec d'autres intérêts, par exemple ceux des entreprises ou des associations de citoyens, notamment en ce qui concerne le difficile équilibre à respecter entre développement économique et préservation de la qualité de vie et de l'environnement.

Liens possibles avec :

- le programme d'histoire en opposant la commune, échelon essentiel de la vie républicaine sous la Troisième république symbolisé par la mairie, aux multiples acteurs locaux d'aujourd'hui

- les sciences et technologies sanitaires et sociales qui dans le nouveau programme de première (BOEN hors-série n°2 du 26 octobre 2006) abordent les différents niveaux (concentré, déconcentré, décentralisé) de l'élaboration des politiques sociales et de santé.

E. Grimaud, 2007